

Regards sur quelques cavités souterraines en Gironde : anciennes carrières et église monolithe (33)

vendredi 20 mai 2016

La Gironde est, avec les Charentes, l'un des départements de France les plus riches en carrières souterraines ; les formations calcaires de l'Oligocène ont été largement exploitées pour la construction, principalement aux XVIII^e et XIX^e siècle des immeubles des villes comme Bordeaux, Libourne, etc. Ensuite, elles ont été largement recyclées en champignonnières puis pour une grande part abandonnées.

Les carrières, creusées à faible profondeur, étaient exploitées par la méthode des chambres et piliers abandonnés. Le taux de défruitement atteignait souvent 75 % et parfois 90 %, l'empirisme était le seul guide. De plus, les excavations pouvaient être conduites sur plusieurs niveaux, deux, trois, quatre, voire plus ! La surveillance de ces carrières souterraines est donc un enjeu majeur en Gironde.

La journée du 20 mai est organisée autour de trois sites ; le premier site est celui de la carrière de Croignon où l'on pourra observer les nombreux désordres qui s'y accumulent depuis un premier effondrement ayant eu lieu durant l'été 2008. Les méthodes de surveillance seront expliquées et détaillées au cours d'un parcours souterrain.

Le deuxième site est emblématique de la ville de Saint-Émilion : son église monolithe. Creusée dans la roche, ses piliers présentaient des signes de faiblesse mécanique en raison d'une surcharge engendrée par le clocher. Un des acteurs du confortement actuel et futur des quatre piliers porteurs en présentera les modalités.

Enfin, un exemple de confortement de cavités situées sous un château viticole à Saint-Émilion terminera l'après-midi avec une dégustation de vins du château.



© J. Riss

Manifestation en surface des effondrements en profondeur

programme

- 9 h 15 **Accueil des participants à Camarsac**
- 9 h 30 **Visite de la carrière souterraine**, avec Cyrille Thomaidis, responsable du bureau des carrières souterraines du département de la Gironde
- 12 h 00 **Déjeuner**
- 13 h 50 **Visite de l'église monolithe de Saint-Émilion**, avec Nicolas Carpentier, d'Antea
- 15 h 00 **Visite des carrières du château Villemaurine et dégustation de vins**
- 16 h 00 Clôture de la journée



DR

Désordres en carrière souterraine

important

En raison de l'humidité et de la présence possible d'eau, prévoir des vêtements adaptés et des bottes. Casque et lampe frontale sont recommandés.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71
E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique district Sud-Ouest
Regards sur quelques cavités souterraines en Gironde :
anciennes carrières et église monolithe (33)
vendredi 20 mai 2016

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 52 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

65 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT16-03) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org